



Commune de CEYRAS

## Conseil Municipal du 27 avril 2023 à 20h30

### PROCES VERBAL

Date de la convocation : 19 avril 2023  
Nombre de conseillers en exercices : 15  
Nombre de présents : 12  
Nombre de votants : 13

Présents : Jean-Claude LACROIX, Jean-Luc GABORIT, Sébastien ROMIGUIER, Magali TENA, Henri GRAVES, Céline AUSSILLOUS, Daria PICARD, Hugues CERET, Christophe CAUMEL, Nadia DEHAESE, Françoise POUS, Nancy BANEGAS  
Excusés : Stéphanie BAUMES, Julien BERMOND, Claude LESTOCARD

Absents :

Procurations : Claude LESTOCARD (procuration donnée à Nadia DEHAESE)

**Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 23 mars 2023**

Secrétaire de séance : Hugues CERET

### DELIBERATIONS

N° délibération	Objet	Nombre de votant et sens du vote																																		
2023.04.23.01	<p><b>1. Affectation de résultat</b> A la demande du Trésorier il est nécessaire de modifier l'affectation de résultat comme suit :</p> <table border="1"><thead><tr><th colspan="2">AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</th></tr></thead><tbody><tr><td><b>Résultat de fonctionnement</b></td><td></td></tr><tr><td><u>A Résultat de l'exercice</u></td><td>164 608,21 €</td></tr><tr><td>précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) -</td><td></td></tr><tr><td><u>B Résultats antérieurs reportés</u></td><td>62 834,12 €</td></tr><tr><td>ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)</td><td></td></tr><tr><td><b>C Résultat à affecter</b></td><td></td></tr><tr><td>= A+B (hors restes à réaliser)</td><td>227 442,33 €</td></tr><tr><td>(Si C'est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous</td><td></td></tr><tr><td>D Solde d'exécution d'investissement</td><td>-23 847,75 €</td></tr><tr><td>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</td><td>-243 366,08 €</td></tr><tr><td><b>Besoin de financement F</b></td><td>=D+E 219 788,33 €</td></tr><tr><td><b>AFFECTATION = C</b></td><td>=G+H 227 442,33 €</td></tr><tr><td>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement</td><td>219 788,33 €</td></tr><tr><td>G = au minimum, couverture du besoin de financement F</td><td></td></tr><tr><td>2) H Report en fonctionnement R 002 (2)</td><td>7 654,00 €</td></tr><tr><td>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</td><td>0,00 €</td></tr></tbody></table>	AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		<b>Résultat de fonctionnement</b>		<u>A Résultat de l'exercice</u>	164 608,21 €	précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) -		<u>B Résultats antérieurs reportés</u>	62 834,12 €	ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		<b>C Résultat à affecter</b>		= A+B (hors restes à réaliser)	227 442,33 €	(Si C'est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous		D Solde d'exécution d'investissement	-23 847,75 €	E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)	-243 366,08 €	<b>Besoin de financement F</b>	=D+E 219 788,33 €	<b>AFFECTATION = C</b>	=G+H 227 442,33 €	1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	219 788,33 €	G = au minimum, couverture du besoin de financement F		2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	7 654,00 €	DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0,00 €	<p>Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Approuvée</p>
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE																																				
<b>Résultat de fonctionnement</b>																																				
<u>A Résultat de l'exercice</u>	164 608,21 €																																			
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) -																																				
<u>B Résultats antérieurs reportés</u>	62 834,12 €																																			
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)																																				
<b>C Résultat à affecter</b>																																				
= A+B (hors restes à réaliser)	227 442,33 €																																			
(Si C'est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous																																				
D Solde d'exécution d'investissement	-23 847,75 €																																			
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)	-243 366,08 €																																			
<b>Besoin de financement F</b>	=D+E 219 788,33 €																																			
<b>AFFECTATION = C</b>	=G+H 227 442,33 €																																			
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	219 788,33 €																																			
G = au minimum, couverture du besoin de financement F																																				
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	7 654,00 €																																			
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0,00 €																																			
2023.04.23.02	<p><b>2. Rachat de véhicule en leasing</b> Le contrat de location avec option d'achat du véhicule utilitaire Peugeot Partner arrive à échéance le 20/06/2023. Cette option prévue au contrat est d'un montant de 1440.28€. La mairie décide de racheter ce véhicule.</p>	<p>Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Approuvée</p>																																		

2023.04.23.03	<b>3. Décisions modificatives</b> Suite à la nouvelle affectation de résultat il convient d'apporter des modifications d'écritures pour la somme de 49 788.33€. Des virements de crédits sont également à prévoir notamment pour l'option de rachat (1440.28€), la numérisation de documents d'urbanisme (3240€) et la numérisation de l'Etat civil (1956.60€).	Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0  Approuvée
2023.04.23.04	<b>4. Suppression de la régie d'avance « Sorties et petites fournitures »</b> A la demande du trésorier nous devons clôturer une régie d'avance du centre de loisirs qui date de 2004 et qui ne fonctionne plus (la compétence ayant été transférée il y a quelques années).	Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0  Approuvée

## INFORMATIONS

<b>1. Jury d'Assises – tirage au sort de la liste préparatoire des Jurés d'Assises</b> Tirage au sort d'un nombre de noms triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Monsieur MARQUION Florian, Henri, Joseph</li> <li>- Monsieur BORACA Thomas, Pierre, Jacky</li> <li>- Monsieur GRAVES Henri, Jean, Turenne</li> </ul>
<b>2. Inauguration de la statue de la Vierge</b> L'inauguration s'est faite sans la présence des conseillers municipaux et du Maire. Aucune invitation de transmise. Déception des conseillers municipaux, des subventions sont accordées, les services techniques ont mis en place les barrières et la salle du Peuple a été utilisée le jour de l'inauguration. Un courrier a été envoyé à l'association pour l'en informer. La manière de faire est troublante. On ne peut pas travailler sur un bien public sans l'association de la collectivité. La mairie passe du temps sur les projets/dossiers du patrimoine pour exemple aujourd'hui avait lieu une rencontre avec la Fondation du Patrimoine.
<b>3. Suppression de classe</b> La suppression de classe est officielle, la Mairie s'est réunie avec les représentants des parents d'élèves et l'APE. Une pétition à l'initiative des parents d'élèves est en ligne. Entretiens et rencontre avec l'inspectrice académique, demande à l'étude suite à nos différents échanges et courriers. Lancement d'une pétition papier en supplément de celle électronique. Nous allons demander un autre rendez-vous à l'Inspection Académique. Nous pensons que trois lotissements vont voir rapidement le jour. Nous allons défendre une augmentation d'effectif.
<b>4. Décoration par le Département – routes propres</b> Nous sommes signataires et diplômés de la Charte « routes propres ».
<b>5. Animation : chasse aux œufs – atelier pâtisserie</b> La chasse aux œufs a accueilli une soixantaine d'enfants. Félicitations aux jeunes du Conseil Municipal des Enfants pour l'organisation, ils n'étaient pas tous là, les présents se sont très investis. Une quinzaine de jeunes ont pu s'exercer à la pâtisserie et ont ainsi réalisé leurs préparations à l'Atelier Nomade au Mas des Oliviers à Ceyras. L'Atelier Nomade les a extrêmement bien reçus, c'était une prestation de qualité. Deux chefs pâtisseries ont encadré nos jeunes.

Séance levée à 21h13

Le Maire,  
Jean-Claude LACROIX




Le secrétaire,  
Hugues CERET

